

COMMUNIQUE DE PRESSE 10/11/2023

Niveaux de Prise en Charge des Apprentis : la recherche d'économies ne doit pas passer par la modalité pédagogique

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances, la question du moindre coût de la formation à distance a été soulevée. Une idée reçue qui a la vie dure. Lorsque la formation en apprentissage est réalisée à distance, une différence de traitement serait introduite. Considérant que la formation à distance devrait être moins chère une fois mise en place, elle devrait donc être moins financée.

Cette proposition n'est nullement justifiée sur le plan économique et crée une différence de traitement entre les CFA qui est injuste et totalement inéquitable. De plus, cette proposition prend le contrepied de toutes les politiques publiques conduites depuis plusieurs années et soutenues par le FFFOD qui est à l'origine de l'amendement sur la possibilité de réaliser des formations par apprentissage à distance lors de l'adoption de la loi Travail du 8 août 2016. Il est regrettable que sept ans plus tard, à nouveau, une distinction puisse être établie entre les modalités pédagogiques.

Dans ses différents travaux, le FFFOD a plusieurs fois évalué l'ensemble des postes de charge à prendre en compte pour élaborer, déployer et maintenir un dispositif multimodal avec plusieurs objectifs :

- Objectiver les coûts pour éclairer les prestataires ;
- Donner des clés aux prestataires de formation pour faire évoluer leur modèle économique ;
- Apporter des points de repère aux financeurs sur les éléments qui entrent dans le calcul du prix.

L'ensemble de ces travaux sont disponibles en libre accès sur notre site www.fffod.fr

Ils viennent battre en brèche un certain nombre d'idées reçues, notamment sur les coûts.

La formation à distance n'est pas moins chère

La formation à distance n'est pas économiquement moins onéreuse qu'une formation présentielle, la structure de ses coûts en est seulement différente.

A titre d'illustration, voici quelques postes spécifiques à prendre en compte :

- la conception des dispositifs et d'ingénierie pédagogique multimodale ;
- l'animation, le suivi pédagogique et l'évaluation ;
- l'accompagnement pédagogique synchrone et/ou asynchrone, le tutorat, l'assistance technique ;

- l'achat d'outils de gestion des formations comme un LMS, des outils de classe virtuelle, des équipements informatiques pour les apprenants, des logiciels de création de contenus pédagogiques ... ;
- les prestations d'hébergement de données, de hot-lines, de maintenance applicative, incluant le coût de développement des plugins additionnels nécessaires pour améliorer le suivi des apprenants sur les LMS ;
- les droits d'auteurs et droits d'utilisation de ressources externes ;
- la gestion, le suivi administratif et les frais de communication pour se faire connaître sur l'ensemble du territoire.

La qualité d'une formation à distance dépend justement de la prise en compte de l'ensemble de ces postes largement résumés ici pour proposer aux apprenants un dispositif qui s'adapte à leur rythme d'apprentissage et corresponde à leurs besoins et capacités, notamment qui prenne en compte leur degré d'autonomie et leurs compétences sur les outils numériques.

Le temps formateur est donc plus important et coûteux que pour une formation en présentiel. Avec une addition de temps synchrones de face à face pédagogique et asynchrones pour répondre aux questions, corriger les travaux, alimenter les forums. A cela s'ajoutent des temps d'accompagnement et de tutorat qui seront d'autant plus importants que les dispositifs seront individualisés. Enfin, la conception et la création de formation mobilisent une multiplicité d'expertises et de métiers (intégrateurs, ingénieurs pédagogiques ...).

Ce que l'on gagne ainsi en économie de locations de salles, de transports, de frais de restauration, est dès lors largement contrebalancé par les ressources à mobiliser en matériel et temps homme pour concevoir et déployer cette nouvelle multimodalité. Par ailleurs les sauts technologiques de plus en plus rapides (IA, Métaverse, virtualisation) et l'obsolescence accélérée des solutions techniques obligent à une réingénierie régulière des parcours multimodaux.

La multimodalité en formation étant de plus en plus demandée par les apprenants pour sa flexibilité, son individualisation et les nouvelles opportunités de se former qu'elle apporte, nous sommes convaincus au FFFOD que le débat, notamment économique, doit au contraire porter sur les conditions pour favoriser son développement, pérenniser un secteur et ainsi permettre aux organismes de formation nationaux de pouvoir rivaliser demain avec les acteurs internationaux.

Signataires : les administrateurs membres du bureau du FFFOD

FFFOD, Forum des acteurs de la formation digitale

www.fffod.fr

Le FFFOD est une association de référence dans le secteur de la formation impliquée dans le développement du numérique et de l'innovation pédagogique au service des apprentissages. C'est un réseau unique en son genre composé de plus de 200 acteurs issus des différentes composantes de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage : prestataires de formation, OPCO, consultants, entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles patronales et de salariés, éditeur de logiciels, avocats ...

Contact : aurelia.bolle@fffod.fr, Déléguée générale du FFFOD